



Feuilleton paroissial de Saint-Anaclet

Août 2022

Au moment de produire ce feuillet, une augmentation des cas de COVID-19 se pointait dans le paysage. Bien que la santé publique ne semble pas envisager pour le moment la mise en place de nouvelles mesures de sécurité, nous croyons que la prudence est toujours de mise. Il nous incombe de nous responsabiliser et de prendre les moyens pour éviter de contaminer les autres ou de se faire contaminer. Dans le doute, gardons nos distances et soyons prudents.

Si des changements sont annoncés par la santé publique, vous en serez informés par les médias et serez avisés des mesures à prendre. Pour le moment, c'est le statu quo.

MESSAGE IMPORTANT

À compter de septembre, les messes dominicales seront célébrées à **10 h 30 et non plus à 10 h 00** comme présentement. Vous avez sans doute déjà appris que M. Jean-Baptiste Allico, dès le début d'août, deviendra prêtre modérateur pour la Mitis et Rimouski-Neigette. Dès lors, M. Allico partagera ses activités entre les deux unités, c'est-à-dire un dimanche sur deux dans la Mitis et un dimanche sur deux dans Rimouski-Neigette. C'est un changement majeur qui nous affecte, mais nous conservons nos deux messes mensuelles car des prêtres retraités de Rimouski vont aider à combler le service pour les messes, selon les besoins. Merci de votre bonne compréhension.

CÉLÉBRATIONS DU MOIS D'AOÛT 2022

Dimanche le 7 août 2022

10 h 00 Feu Fernand Deschênes par Yvan et Micheline Vaillancourt
Feu Gilberte Lebel par la famille
Feu Aimé Pineault et Louise D'Amours par Marie et Alain Pineault

Dimanche le 14 août 2022

10 h 00 Célébration de la Parole et communion

Dimanche le 21 août 2022

10 h 00 Messe anniversaire de M. Clément Brisson
25^e anniversaire du décès de Mme Antoinette Coté par la famille Lepage
Feu Marie-Anne et Stanislas Brisson par Gaétane et Clément Brisson

Dimanche le 28 août 2022

10 h 00 Célébration de la Parole et communion

VOS OFFRANDES

19 juin 2022	331.10 \$
26 juin 2022	91.40 \$
3 juillet 2022	307.10 \$
10 juillet 2022	137.30 \$
17 juillet 2022	235,00 \$

Merci pour votre grande générosité

BIENVENUE DANS NOTRE COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE

Alice, enfant de Vicky Boulay et de Bruno Roy
Laurier, enfant de Nadine Boulianne et de Samuel Boudreau
Léanna, enfant de Marie-Hélène Jenniss et de François Ouellet

Félicitations aux heureux parents

HORAIRE DU BUREAU DE LA FABRIQUE

Pour rappel, le bureau de la Fabrique est ouvert les mercredis après-midi de 13 h à 16 h. Nous avons encore besoin de bénévoles pour aider l'équipe en place qui est de plus en plus restreinte. Si vous avez quelque disponibilité nous serions heureux de vous accueillir dans l'équipe.

LAMPES DU SANCTUAIRE DU MOIS D'AOÛT

7 août 2022	feu M. Joseph Proulx et feu Mme Jeanne D'Arc Picard par la succession
14 août 2022	aux intentions de Mme Marielle Poirier
21 août 2022	aux intentions de Mme Gertrude Labbé
28 août 2022	intentions particulières

Nous tenons à remercier les personnes qui ont offert des lampes du sanctuaire puisque nous avons une petite réserve pour les deux prochains mois. La banque des lampes est assez difficile à maintenir depuis quelques temps et nous sommes toujours à la limite mais nous tenons à vous remercier pour votre collaboration.

Réjeanne Fournier et Maurice Lepage

Pour toute information concernant votre fabrique, vous pouvez consulter les sites :

<http://paroissestanaclet.com/informations/>
<https://www.facebook.com/Paroisse.de.St.Anaclet/>

En plus des horaires des messes et du feuillet paroissial, vous y trouverez une multitude de sujets ou de rubriques concernant les services de la Fabrique.

Mot de notre prêtre modérateur

Cher Frères et Sœurs,

Le 15 août prochain, nous célébrerons l'Assomption de la Vierge Marie, dogme proclamé en 1950 par le Pape Pie XII qui affirme que : « *L'Immaculée Mère de Dieu, au terme de sa vie terrestre, a été élevée en son corps et en son âme à la gloire céleste* ». Cette grâce découle de sa maternité divine, de sa participation à la mission du Christ, son Fils et de son association au sacrifice rédempteur. Parfaitement unie à la vie et à l'œuvre salvifique de Jésus, Marie partage son destin céleste avec son âme et son corps. **" Tout comme la glorieuse résurrection du Christ fut la part essentielle et le trophée ultime de cette victoire, ainsi fallait-il que le combat livré par la Sainte Vierge unie à son Fils, se terminât par la glorification de son corps virginal"** Précise le Pape Pie XII.

L'Assomption est donc le point d'arrivée de la lutte qui a mobilisé l'amour généreux de Marie pour la rédemption de l'humanité, et elle est le fruit de sa participation unique à la victoire de la Croix.

Nous sommes ainsi donc invités avec Marie, Mère de Dieu à marcher nus pieds sur ses pas sans craindre la mort et à vivre pleinement et joyeusement notre vie d'enfant de Dieu dès à présent, pour cheminer vers ce royaume céleste qu'elle assume entièrement pour nous corps et âme.

« Pour nous, pour vous, qui vivez les mêmes journées, fatigantes et souvent difficiles, c'est un grand message d'espérance. Marie vous rappelle aujourd'hui que Dieu vous appelle aussi à ce destin glorieux », a expliqué le Pape François. « Fêtons-la aujourd'hui avec l'amour des enfants, animés par l'espérance d'être un jour avec elle, au Ciel! ».

« Et prions-la maintenant, afin qu'elle nous accompagne sur notre chemin de la Terre vers le Ciel. Elle nous rappelle que le secret du cheminement est contenu dans le mot humilité. Et que la petitesse et le service sont les secrets pour atteindre le but ».

Notre Dame de l'assomption, Priez pour nous.

Père Jean-Baptiste